



Association NON au POCL

Oui aux Solutions Alternatives

Hôtel de Région Centre Val de Loire

A l'attention de Monsieur le Président du Conseil
Régional

9 rue Saint-Pierre Lentin

CS 94117

45041 Orléans Cedex 1

Jars, le 15 mars 2018

Monsieur le Président,

Au nom de ses adhérents, notre association « NON au POCL, OUI aux Alternatives » tient à vous exprimer son étonnement ainsi que sa déception suite à la signature que vous avez apposée sur le courrier initié par l'Association TGVGCA du 12 février 2018, adressé au Président de la République, et ratifié aussi par Mme Valérie PECRESSE et M Laurent WAUQUIEZ.

Etonnés et déçus nous le sommes car, lors de notre échange en vos locaux du Conseil Régional le 23 septembre 2015, vous nous aviez dit :

- que la saturation n'est pas avérée car pour vous c'était une hypothèse basée sur 2008 avec des objectifs pour 2025 voire plus ;
- que vous preniez acte et que vous attendiez que l'observatoire mis en place fasse part de ses travaux;
- que vous preniez acte de la nécessité de grandes lignes Européennes, mais que cela ne justifiait pas la construction d'une seconde ligne LGV Paris-Lyon ;
- que vous étiez satisfait et que vous estimiez que la région avait remporté une grande victoire car vous aviez obtenu 1M€ d'investissement sur la ligne POLT et que de ce fait le barreau Poitiers-Limoges n'était plus justifié ;
- que vous n'aviez aucune hésitation à demander l'électrification de la ligne Lyon-Nantes d'autant plus qu'il y avait des fonds Européens pour cela ;
- que vous pensiez que le modèle économique du rail allait bouger ;
- que vous estimiez qu'Orléans devait être reliée aux grands centres urbains français et européens et avoir donc accès aux lignes grandes vitesse et aux aéroports.
- que dans le cas où la saturation de la ligne principale serait avérée, vous seriez dans ce cas, pour le projet Ouest ;
- que le rapport Duron (celui de 2015) assied la position de l'état comme décideur de l'organisation de transports et que, dans cet esprit, la ligne Paris-Nevers ne doit pas passer en TER mais doit rester en TET;
- que vous pointiez le fait que la modernisation des matériels est un impératif, car abandonnée depuis trop longtemps ;

Association NON au POCL, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706

Siège : Mairie de Jars Route de Sury es Bois 18260 JARS, mail : contact@non-au-pocl.fr

Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.

Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN

Cet entretien nous avait confortés sur la sagesse de votre analyse, notamment concernant le fait que la saturation ne soit pas avérée et ne soit pas non plus un argument pour les tenants d'un projet pharaonique.

Depuis cet entretien de 2015 (il y a 3 ans) vous avez constaté, comme nous, que beaucoup de choses ont bougé. La dette de la SNCF n'a fait que croître (46,6Md€), le tout TGV est maintenant décrié par tous les responsables politiques et économiques, y compris maintenant par les syndicats de cheminots. Malheureusement des accidents et des incidents répétés ont mis en évidence la vétusté des infrastructures. Des retards, voire souvent des annulations de trains incriminant celle des matériels aussi.

Suite à cela, le gouvernement a demandé 2 rapports à des personnes compétentes (élus et de la société civile) afin d'en connaître les causes. Ces rapports ont été remis ces derniers jours et suite au premier rapport (rapport Duron) notre Association a réagi par un communiqué de presse dont vous avez dû prendre connaissance (nous l'avons envoyé à votre vice-président, chargé des transports et à votre attaché) et que nous vous joignons en copie. Dans ce communiqué de presse nous faisons part de notre satisfaction car le rapport Duron confirme que la saturation n'est pas avérée, que de nouvelles LGV ne se justifient plus et qu'il faut porter les efforts sur la modernisation des infrastructures et des matériels, qui eux seront bénéfiques à nos régions rurales et urbaines : ce que nous défendons depuis l'origine de notre association. Le second rapport Spinetta est plus orienté sur le devenir de l'entreprise SNCF.

Alors oui, Monsieur le Président nous sommes étonnés et déçus car le courrier auquel vous avez apporté votre caution ne fait pas suite à ces deux rapports car envoyé entre les deux. Il répond uniquement au désarroi d'élus qui, au travers d'une association initialement financée par la SNCF, voient leur fantasme s'évanouir. Etonnant car lors de la dernière réunion de la COPIL en date du 25 octobre 2016 (la dernière avait eu lieu le 4 février 2015 !!) vous aviez fort justement refusé que la Région Centre-Val de Loire participe à une énième étude sur le choix entre la tracé Ouest ou médian, ce qui vous avait valu une volée de bois vert, relayée par la presse, de la part d'Olivier Bianchi maire (PS) de Clermont Ferrand. Etonnant aussi, car M. Wauquiez qui venait d'être élu Président du conseil régional Rhône-Alpes-Auvergne militait à l'époque et dans le même article pour le tracé médian et soutenait les propos et les critiques de M. Bianchi à votre égard.

Vous comprenez que pour nous, citoyens responsables de l'avenir de nos régions et des finances publiques, il nous semble que ce courrier ressemble au mariage de la carpe et du lapin car il privilégie plus un combat politique que la défense des intérêts de vos administrés. Nous pouvons nous permettre de dire cela car notre association est multi partis, dont certains membres sont proches de votre sensibilité politique et que ce qui nous réunit est la seule défense des intérêts, de l'avenir de nos régions et de nos concitoyens.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer ; ce courrier sera également envoyé aux différents élus et médias de notre région.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Nelly Dequesne

Alfred de Lassence

Présidente

Vice-président